

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	65 (1993)
Heft:	3
Artikel:	Faut-il des espaces communautaires pour le logement collectif?
Autor:	Marchand, Bruno
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAUT-IL DES ESPACES COMMUNAUTAIRES POUR LE LOGEMENT COLLECTIF ?

Dans une période où les problèmes d'ordre économique semblent conditionner toute préoccupation d'ordre social, il peut sembler déplacé de se poser la question de la création d'espaces communautaires dans les réalisations de logement collectif. Ce sentiment est en plus accentué par la difficulté toujours plus acérée de discerner de façon concrète l'évolution des modes de vie des usagers, de cerner quelles sont les activités censées activer l'esprit communautaire des gens et, enfin, de justifier le bien-fondé de ce genre de dispositifs face à l'attitude - présumée généralisée - du «repli sur soi».

Nous persistons néanmoins à croire qu'il subsiste une actualité - peut-être voilée, en tout cas pas déclarée dans les discours médiatiques - à ces interrogations. En partie, et de façon paradoxale, à cause des mêmes critères économiques que nous avons évoqués : la crise conjoncturelle que nous vivons nous conduit inévitablement à opérer une réflexion conjointe avec les différents partenaires (privés - publics) dans l'espoir d'obtenir un abaissement sensible des prix de la construction. Plusieurs autres facteurs

sont bien entendu en jeu - taux hypothécaires, prix du terrain, prix des matériaux, etc. Mais, dans cet élan, nous serons certainement amenés à reconstruire à la baisse les dimensions des surfaces habitables, conditionnées aussi par la taille, toujours plus petite, de nos parcelles constructibles. Certes, cette diminution de surface - que nous jugeons inévitable - peut être compensée par un «bon agencement du plan», ou par des schémas distributifs particuliers comme ceux qui proposent des pièces équivalentes et sans une affectation précise. Mais l'enjeu qui consiste à garantir une bonne habitabilité de ces mêmes logements mise surtout sur une revalorisation des espaces collectifs et - c'est notre hypothèse - sur la mise en oeuvre d'espaces communautaires.

Mais quelle est la nature de ces espaces ? Les échanges sociaux n'ont-ils pas évolué depuis les «condensateurs sociaux» de l'époque héroïque du mouvement moderne ? Quels sont actuellement les espaces censés favoriser les relations sociales entre les usagers.

LA TOITURE-TERRASSE COMME DISPOSITIF COMMUNAUTAIRE

Les dispositifs architecturaux destinés à des activités communautaires apparaissent timidement en Suisse romande dans quelques réalisations des années vingt et trente, et se concentrent essentiellement sur la toiture-terrasse. A la Ronde (1927-1930) de Maurice Braillard, «l'étage de service comprend une grande terrasse sur laquelle sont situés la chambre à lessive, le grenier d'étendage et un espace couvert où les

locataires pourront se récréer»¹. La contemporanéité de cet exemple réside justement dans ce principe d'étage de service, mélange d'équipements collectifs et d'espaces de détente.

Or en Romandie - et contrairement à la Suisse alémanique² - les exemples récents de toits accessibles et communautaires sont plutôt rares. Pourtant, à l'image de l'immeuble de Braillard l'expérience devrait être tentée, mêlant différents types d'espaces : équipements collectifs comme des buanderies ou des greniers; espaces d'atelier pour faire de la musique, du bricolage, de la photo; espaces de travail, pour toute sorte de travail à domicile; enfin, des espaces de loisirs et de détente, à vocation communautaire.

C'est peut-être à travers cette mise en relation que nous pouvons redonner un sens à la création d'espaces communautaires. Et par la prise en compte de certaines problématiques actuelles - comme l'intégration d'activités professionnelles dans la sphère domestique - nous tendons inévitablement à nous rapprocher d'une certaine évolution des modes de vie...

Bruno Marchand, ITHA

¹ F.G., «Nouveaux immeubles aux Charmilles» in: *Pour la cité moderne*, Journal *La Suisse* du 30 Octobre 1930.

² Je fais référence à quelques réalisations de Diener & Diener à Bâle : Riehenring, 1982-1985, et Burgfelderplatz, 1982-1985.

Je tiens à remercier tout particulièrement Ursula Paravicini, directrice de la Fondation Braillard Architectes, de m'avoir autorisé de publier la photo de la maquette de la Maison Ronde de Maurice Braillard.

Ci-dessous, à gauche, la Maison Ronde (1927-1930) de Maurice Braillard, maquette FBA (photo: C. Poit). A droite, immeuble Clarté (1930-1932) de Le Corbusier, vue de la terrasse.

